

Avis public



RETRAIT DU PROJET PARTICULIER PP-86

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 18 janvier 2016, a retiré la résolution ci-dessous mentionnée :

Résolution CA15 170331 : Résolution approuvant le projet particulier PP-86 visant à autoriser la construction d'un nouveau bâtiment et l'occupation par de nouveaux usages dont notamment une épicerie d'environ 4000 m², un complexe résidentiel pour des personnes retraitées, des chambres pour les familles d'enfants malades de même que les bureaux de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, sur le lot n° 4 140 398 au coin du boulevard De Maisonneuve Ouest et de la rue Sainte-Catherine Ouest, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

FAIT à Montréal ce 27 janvier 2016.

La secrétaire d'arrondissement

Geneviève Reeves, avocate